

- communiqué de presse -

Dans le cadre de la semaine « Charlie pour la Vie » initiée par la Région Occitanie et relayée par la presse locale, Xavier Gorce, dessinateur et illustrateur à Charlie Hebdo a dit « *Être Charlie, ce n'est pas être d'accord avec tout ce que publie Charlie Hebdo. C'est défendre à fond la liberté d'expression, la liberté de caricaturer. C'est une discipline essentielle dans une société libre et ouverte.* »

Pour les 10 ans de ce tragique événement, le Collectif Cambidos Debout voulait apporter sa pierre à l'édifice « *goudronnée* » en caricaturant le président du Conseil départemental 65 dans sa passion jouissive de vouloir laisser son empreinte sur la Nature, pendant ces 15 ans de mandats.

Par ce communiqué, nous voulons aussi alerter les citoyen.ne.s sur le projet du Contournement Nord de Tarbes, qui avance à grande vitesse. Et devenez qui est le maître d'ouvrage ? Le conseil départemental puisque l'Etat avait refusé, d'où notre caricature de M. Tracto-Pélieu !

Une campagne de consultation va débiter du 20 janvier au 23 février conformément à la procédure (<https://www.hautespyrenees.fr/actualite/transports-routes/projet-de-contournement-nord-de-tarbes-concertation-prealable/>).

Par anticipation, nous voulons rappeler les mises en garde du préfet de Région du 2 mars 2022 suite à la présentation de ce projet écocide.

(https://side.developpement-durable.gouv.fr/OCCI/doc/SYRACUSE/861791/contournement-nord-de-tarbes-65-demande-d-examen-au-cas-par-cas-prealable-a-la-realisation-d-une-etu?_lg=fr-FR).

Ce projet serait :

- à proximité d'habitations et d'activité diverses ;
- intersecte le site Natura 2000 « Vallée de l'Adour » relevant de la directive Habitat ;
- intersecte la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 « Adour de Bagnères à Barcelone du Gers » : *espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.*
- intersecte la ZNIEFF de type II « Adour et milieux annexes » : *espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentour.*
- En zone noire du plan national d'actions du Desman des Pyrénées ;
- au droit d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire, l'habitat 91E0 « forêt alluviale » ;
- dans le périmètre de protection éloignée de captage d'eau potable « puis communal (06-86) » ;
- sur les zones rouge et jaune de protection des risques naturels (PPRn) de la commune de Bours qui prend en compte les phénomènes naturels d'inondation de l'Adour et de ses affluents.

...le projet intersecte et impacte directement différents secteurs environnementaux à enjeu,ces incidences sont potentiellement élevées ;

Et en conclusion de la réponse du préfet de région Patrick BERG, **qu'au regard de l'ensemble de ces éléments , le projet est susceptible d'entraîner des impacts notables sur l'environnement.**

D'où l'étude d'impact , contenu défini par l'article R. 122-5 du code de l'environnement.

Nous invitons les citoyen.ne.s à s'emparer de ce nouveau sujet de la RN 21 , dévastateur tout comme celui du contournement d'Adé, de participer aux réunions publiques programmées et à cette concertation.

Nous savons que M. Pélieu n'aime pas les normes environnementales, les écologistes, les terres agricoles, voir la biodiversité (discours au dernier salon de l'agriculture de Tarbes). Mais dans son entourage politique, il doit bien y avoir des femmes et des hommes raisonnables, sensibles à l'environnement. **Nous l'espérons.**

Nous vous rappelons tout de même que dans son discours 17 février 2022 lors de la venue du premier ministre de l'époque Jean Castex, M. Pélieu avait dit avec sourire pour parler du tracé de la RN21 : « ...obstacles à franchir. toutes les considérations environnementales sur lesquelles je ne veux pas revenir,...car je serais un peu méchant, impertinent alors j'en reste là... ». Ces quelques mots en disent long sur la relation de l'homme avec la nature.

Pour Adé et pour le Nord du département, le constat est le même. L'ensemble du trafic routier serait le cause de ces chantiers d'aménagement. Mais faire des déviations, des contournement , ne résout en rien le problème systémique des nuisances liées aux mobilités des citoyen.ne.s. Ce problème est seulement déporté vers une autre partie du territoire

avec toujours de la pollution de l'air et sonore.

Et malheureusement, améliorer la route en la rendant plus fluide, c'est accentuer le problème car il y a l'effet rebond, le nombre de véhicules routiers augmentera et générera encore plus de déprédation ailleurs. C'est la fuite en avant ou la politique de l'autruche.

Mais déjà, la piste des transports collectifs en améliorant leurs offres et en réduisant leurs prix (train du quotidien, train de nuit, Bus, covoiturage, vélo avec des pistes cyclables sécurisées.....) est une priorité pour avoir un territoire « bas carbone ».

Nous n'avons pas la solution « clé en main », le débat collectif peut apporter des alternatives mais c'est aussi un choix politique avec un choix de société différent du logiciel de M. Pélieu.

Pour conclure avec « Charlie pour la vie », Laure Daussy, journaliste à Charlie Hebdo a dit « *Critiquer les dogmes, une liberté essentielle* ». Notre démarche en tant que Collectif Cambidos debout est aussi de critiquer ce dogme du toujours plus, de celui de la croissance illimitée dans un monde limité, du tout voiture.....

Pour un autre aménagement du territoire , l'union fait la force !
Pensons aux générations futures !

contact : collectifcambidosdebout@protonmail.com